



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du vendredi 20 juillet 2012

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Gilbert Duval, Mikaël Gombaud, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Jérôme Robin, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

Pouvoirs :

Marie-Paule Burguin donne pouvoir à Michel Denoual

Patrice Périon donne pouvoir à Jérôme Robin

Excusé :

Pascal Ravache

Gilbert Duval est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19h00.

Approbation du compte rendu de la réunion du 3 juillet 2012

Aucune observation n'étant faite, le compte- rendu est approuvé.

1- Choix des entreprises suite à la consultation pour l'aménagement des bureaux de la mairie

Le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée courant juin auprès d'entreprises dans le cadre des travaux d'aménagement des bureaux de l'agence postale et de la mairie.

L'ouverture des plis s'est déroulée le vendredi 13 juillet 2012 et le Maire présente au conseil le résultat des offres.

Après discussion, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes, parmi celles ayant répondu à la consultation :

Lot	Désignation	Entreprise	Ville	Montant HT	Option HT	Total
1	Gros Œuvre	ERB	REDON	15 532,44		15 532,44
2	Charpente/escalier/ Menuiseries intérieures	SARL HERVY	SEVERAC	11 500,00		11 500,00
3	Couverture	BERTHE J-Michel	RIEUX	2 274,00	900,00	3 174,00

4	Menuiseries extérieures	LANDEL Loïc	THEHILLAC	9 376,00	3 549,00	12 925,00
5	Cloisons sèches/ isolation	MORICE Jean-Pierre	FEGREAC	11 638,16		11 638,16
6	Electricité/chauffage	DE DECKER	PONTCHATEAU	9 850,00	1 758,15	11 608,15
7	Plomberie/sanitaires	BONPOIL Didier	SAINT-DOLAY	1 938,00		1 938,00
8	Chape/carrelage/faïence	ROUX Fabrice	SEVERAC	6 011,98		6 011,98
9	Serrurerie	PAULAY Philippe	ARZAL	507,54		507,54
10	Peinture	DEBAYS Jean-Luc	PLEUCADEUC	11 909,27		11 909,27
TOTAL				80 537,39	6 207,15	86 744,54

2- Divers

2.1) Sécurisation aux abords de l'école

Le Maire informe le conseil que trois entreprises vont être consultées pendant l'été pour déposer une offre concernant les travaux de sécurisation de l'école.

2.2) Contrat d'accompagnement à l'emploi

Lors du dernier compte rendu de conseil, un appel à candidature a été lancé pour un poste de 20h semaine pendant 6 mois pour la cantine, la garderie du soir et des heures de ménage. Quatre candidatures ont été déposées dont trois éligibles au contrat d'accompagnement à l'emploi. C'est la candidature de Madame Audrey COCADIN qui a été retenue, son contrat commence dès le 6 août 2012.

2.3) Logement communal

Le Maire informe le conseil que Madame Nathalie RICORDEL quitte le logement communal situé « 6 rue de la Mairie » le 4 août 2012.

2.4) Plan Local d'Urbanisme

Le bureau d'études étant choisi (Atelier d'Ys), il a été convenu avec celui-ci qu'une première réunion de travail se déroulera, avec le Conseil Municipal, courant septembre.

2.5) Travaux de voirie

Il est évoqué la nécessité d'effectuer des travaux de point à temps (petits travaux de rebouchage de chaussée) à plusieurs endroits de la commune.

INFORMATIONS DIVERSES

Rappel aux propriétaires d'arbres en bordure de voirie communale

Il est rappelé aux propriétaires de terrain qui ont des arbres au bord des routes qu'ils sont légalement responsables des dégâts que ceux-ci pourraient occasionner. A certains endroits de la commune, il a été constaté des arbres qui penchaient dangereusement ou dont les branches pourraient gêner la circulation des véhicules et causer des dégradations des réseaux électriques et téléphoniques. Toutes les dispositions doivent être prises par les propriétaires (élagage, coupe de branche) pour éviter tout accident ou nuisance envers les riverains.

Le Moulin

Après de multiples dégradations et incivilités (jets de pierre, de canettes de bière, graffitis) mettant en cause la municipalité, celle-ci a pris une mesure d'urgence en murant l'entrée du moulin. Il est dommage de constater que l'incivilité d'un petit nombre pénalise l'ensemble de la population. Une réflexion sera engagée afin de définir des modalités de sécurisation de ce site pour une réouverture.